



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 49911

## Texte de la question

M. Pierre Garmendia appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre sur les engagements donnés aux responsables du Front Uni représentant les anciens combattants d'Afrique du Nord, en septembre dernier, et en particulier quand aux décisions qui devront être prises pour satisfaire un certain nombre de leurs demandes. En effet, qu'il s'agisse des décisions d'ordre réglementaire telles que l'élargissement des conditions de la carte du combattant, ou des décisions d'ordre législatif à prévoir au sein de la loi des finances, aujourd'hui, et malgré ces engagements pris par le Premier ministre en août 1996 et par le Président de la République en septembre de cette même année, rien n'est réalisé alors que certaines d'entre elles étaient promises pour être mises en application avant la fin de l'année dernière. Il lui demande donc quels sont les délais envisagés aujourd'hui pour tenir des engagements pris envers cette catégorie d'anciens combattants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Garmendia Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49911

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1468